



NOTRE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

L'Intercommunale IDEA, active dans le secteur de l'épuration de l'eau, assure le traitement des rejets d'eaux usées de la région Mons-Borinage-Centre.

Cette activité rencontre les préoccupations environnementales actuelles et s'inscrit dans une démarche de développement durable.

Soucieuse de réduire son impact sur l'environnement, l'Intercommunale IDEA s'engage à maintenir et améliorer le système de management environnemental mis en place en 2003 au sein de son activité d'assainissement de l'eau. Répondant aux exigences de la norme ISO 14 001 et au règlement européen EMAS, ce système de management environnemental est notamment basé sur le principe de l'amélioration continue, la conformité à la réglementation et la prévention des pollutions. Il recouvre les activités liées à l'exploitation et la conception des ouvrages d'épuration.

Cette démarche volontaire implique la participation active de l'ensemble du personnel du secteur de l'épuration de l'eau de l'IDEA qui s'engage collectivement à :

- se conformer à la législation et à la réglementation applicable en matière d'environnement ;
- poursuivre sa réflexion quant aux opportunités d'intégration de projets de développement durable dans ses activités d'assainissement ;
- veiller à maintenir le niveau de performance atteint en matière de lutte contre les nuisances sonores et olfactives ainsi que dans le tri sélectif des déchets ;
- poursuivre l'analyse du fonctionnement de ses stations d'épuration dans le but d'améliorer leurs performances environnementales ;
- former et sensibiliser son personnel, ses fournisseurs et prestataires de services au respect de l'environnement ;
- concevoir et réaliser ses nouvelles installations avec le souci du respect des critères environnementaux et d'intégration paysagère des ouvrages ;
- communiquer de façon optimale avec la population afin de répondre à ses plaintes et demandes d'information.

La Directrice Générale,

Caroline DECAMPS

Mons, le 4 novembre 2013